

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 aout 2011

Présents : Pierre ROUMILHAC, Christophe BOISSEUIL, Daniel DEBOURGES, Laurent IMBERT, Alexandre COLIN, Jean-Marc NEGRIER
Excusé(e)(s) : Henriette DUPINET, Denis DERVIN, Christophe VILLEGGER
Absente : Hélène MAGRIT
Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil :**

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Travaux auberge :**

Lors de la cession du bail, il est apparu que l'électricité n'était plus du tout aux normes actuelles. L'estimatif des travaux s'élève à 14 503.66 € HT, 17 792.36 € TTC, répartis en : 3272.44 € pour la VMC, 3288.70 € pour le chauffage, plus éventuellement 852.09 € d'option gestionnaire d'énergie, et 10 379.13 € pour l'éclairage. Il apparaît nécessaire d'envisager ces travaux, l'obligation incombant au propriétaire des murs. D'autre part, compte tenu de la date prévisionnelle d'ouverture (début octobre), leur réalisation est relativement urgente. Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer ces travaux, sans l'option proposée, mais le contrôle de ces installations sera réalisé annuellement par un organisme agréé, aux frais de la commune, le locataire devant maintenir celles-ci en conformité.

- **Décision modificative :**

Afin de financer ces travaux d'une part, et pour régulariser les écritures d'effacement de réseaux du SEHV, une décision modificative est nécessaire. Le maire propose de voter les crédits suivants :

ARTICLES	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT			
70323	Redevance France telecom		+ 5 000
023	Virement de section	- 10 000	
605	SEHV	+ 28 000	
022	Dépenses imprévues	- 13 000	
TOTAL		+ 5 000	+ 5 000
SECTION INVESTISSEMENT			
021	Virement section		- 10 000
21534	SEHV	- 28 000	
2158	Travaux d'électricité	+ 18 000	
TOTAL		- 10 000	+ 10 000

Après délibérations, le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

- **Demande de subventions :**

Ces travaux pourraient être éligibles à des aides du département, à un taux de 20 % dans le cadre du maintien du dernier commerce de la commune, et peut-être de la région ainsi que l'état, dans le cadre du FISAC. Après délibérations, le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à effectuer les demandes de subventions.

- **Demande de dérogation pour le raccordement de la parcelle B 1739 à Charbonnières :**

Une demande de permis de construire a été déposée sur la parcelle B 1739. Le zonage d'assainissement actuel n'inclut pas cette parcelle, mais s'arrête juste avant. Les futurs propriétaires ont demandé une dérogation afin de pouvoir se raccorder au futur réseau.

Compte tenu de la très proche proximité du futur réseau, et du fait que la petite extension nécessaire permettra également de desservir les parcelles situées en face, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le raccordement de cette parcelle, les demandeurs s'engageant naturellement à être assujettis à la redevance d'assainissement.

- **Questions diverses :**

- Une réunion pour la carte communale aura lieu en septembre, le dossier pourrait être déposé en fin de mois.
- Une seule candidature a été reçue pour le poste d'agent recenseur à pourvoir en fin d'année.
- Lors du prochain conseil, il sera nécessaire de programmer les demandes de subventions dans le cadre des CTD pour 2012. Le conseil propose de demander des estimatifs pour divers travaux, notamment sur les bâtiments.
- Il est convenu de faire un courrier aux associations afin de leur demander très rapidement leurs activités prévisionnelles pour l'année prochaine, afin de réserver les salles.
- L'office de tourisme propose deux randonnées sur la commune : l'une pour la journée du patrimoine, le 17 septembre sur le sentier Aimé Vallat, l'autre dans le cadre de « randonnez en Haut-Limousin », le 2 octobre. Cette opération menée pour la 3^{ème} année est prévue sur les communes de Blanzac le matin et Saint-Junien les Combes l'après-midi. Le sentier retenu est le circuit n° 8 (Le Bourg, le Maubert, le Chablard, le Vieu x Pont, et retour).

- **Date du prochain conseil :** Elle est fixée au vendredi 23 septembre 2011 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 21 heures 45.